



COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE



INSTITUT DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
POLE REGIONAL DE FORMATION DES REGIES FINANCIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE

AVIS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS PERMANENTS

L'Institut de l'Economie et des Finances, pôle Régional de Formation des Régies Financières de l'Afrique Centrale (IEF-Pôle Régional), institution spécialisée de la CEMAC par l'Acte additionnel n : 8/CEMAC-006-CCE*2 du 14 décembre 2000 a pour mission principale la formation :

- Des inspecteurs des douanes, des impôts et du Trésor public ;
- Des administrateurs économiques et financiers.

Pour réaliser cette activité, l'IEF-Pôle Régional s'appuie sur un corps enseignant composé d'enseignants permanents et d'enseignants vacataires.

Les enseignants permanents sont des spécialistes expérimentés ressortissant des Etats membres de la CEMAC. Ils sont placés sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Etudes.

I. Responsabilités / Tâches

Les enseignants permanents, en plus de la mission d'enseignement, participent à la gestion pédagogique, à l'encadrement des étudiants.

Sans que la liste ci-dessous ne soit exhaustive, ils ont pour tâches :

- De participer avec le reste de l'équipe pédagogique à la préparation du cursus de la filière dont il relève ;
- D'assurer la bonne exécution du programme pédagogique des filières dont ils sont responsables ;
- De veiller à l'intégration des enseignements délivrés et participer à l'animation des activités complémentaires ;
- De gérer les évaluations continues, les résultats et leur exploitation ;

11.

- D'assurer l'organisation et l'encadrement des stages d'insertion professionnelle ;
- D'assurer la mise en œuvre et le suivi du protocole d'accord des stagiaires ;
- Dispenser des cours et diriger des travaux dirigés et travaux pratiques.

II. Profil et exigences du poste

- Niveau d'Etudes : Bac+6 au minimum
- Formation : finances publiques, douanes, impôts, trésor public
- Expérience d'au moins cinq ans dans l'un des domaines
- Capacité à gérer et à diriger une équipe pluridisciplinaire
- Rigueur et pédagogie
- Sens de la communication
- Age limite : cinquante (50) ans

III. Rémunération

Les candidats retenus appartiendront à la catégorie correspondant aux personnels d'encadrement suivant la nomenclature du Statut des fonctionnaires de la CEMAC et bénéficieront d'une rémunération telle que prévue dans la grille des salaires de la Communauté.

III. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Les copies légalisées des attestations et diplômes
- Un certificat de nationalité
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois

Il devra parvenir au plus tard le 30/juin/2017 à l'adresse suivante :

IEF – Pôle Régional
BP : 3913 – Libreville
Email : info@ief-cemac.org

Fait à Libreville, le 24 mars 2017.

Le Directeur Général de l'IEF-Pôle Régional



Leoncio-Feliciano ESONO NZE OYANA